

**MANIVALI**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

**AU CAPITAL DE 950.000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : SIEGE SOCIAL : 90 RUE DE CHARONNE**

**75011 PARIS**

**RCS 789 797 099 PARIS**

-----  
**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 JUIN 2025**  
-----

Le 30 juin 2025, Monsieur Patrick LAUR, en sa qualité d'associé unique propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société « MANIVALI », et de Président,

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des comptes et quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Approbation, s'il y a lieu, des opérations visées par l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Questions diverses.

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique après avoir entendu la lecture des rapports du président, les explications complémentaires fournies par le président, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice d'un montant de 226.977,65 euros.

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique, approuvant la proposition faite par le président décide que le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 226.977,65 euros sera affecté au poste « autre réserves ».

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

P.L

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDE</u>
31/12/2021	50.000 €
31/12/2022	Néant
31/12/2023	Néant

L'associé unique rappelle la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 28.600 euros en date du 9 septembre 2024.

Conformément à l'arrêt de la Cour de cassation en date du 12 février 2025, l'associé unique ratifie la distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » d'un montant de 28.600 euros en date du 9 septembre 2024.

### TROISIEME DECISION

L'associé unique donne acte au président de l'exécution des prescriptions de l'article L 227-10 du Code de Commerce. En tant que de besoin, elle accepte, ratifie et prend en charge les opérations dont il lui a été rendu compte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

**LE PRESIDENT ET ASSOCIE UNIQUE**  
**Patrick LAUR**



# 1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS MANIVALI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois   
 Adresse de l'entreprise : 90 rue de Charonne 75011 PARIS Durée de l'exercice précédent   
 si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2024	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	371 807	371 807
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	332 500	332 500
	Constructions	AP	AQ	765 560 225 393	540 167
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 153 2 153	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	164 871 95 677	69 194	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV	410 091	411 291	
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières	BH	BI	49	49	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	2 047 030 323 222	1 723 808	1 751 616
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW		1 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	12 524	27 455
	Clients et comptes rattachés (3)	BZ	CA	2 346 173	2 134 946
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
DIVERS	CRÉANCES	CF	CG	596 317	694 112
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CH	CI	4 194	4 035
	Disponibilités	CJ	CK	2 959 209	2 861 549
	Charges constatées d'avance (3)	CW			
<b>TOTAL (III)</b>		CM			
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étau	CV			
	Primes de remboursement des obligations	CN			
	Ecarts de conversion actif	CO	1A	5 006 239	4 683 017
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		1A	323 222	4 683 017
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2012-NOT-SU

Copie certifiée conforme

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : SAS MANIVALI

Néant

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 950 000 )	DA	950 000	950 000	950 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, -	DB			
	Écart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	95 000	95 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ )	DG	2 546 070	1 965 141	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	226 978	609 529	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 818 048	3 619 670	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	731 728	830 061	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	107 233	131 572	
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 843	8 178	
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 630	17 350	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	1 535	6 335	
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	864 969	993 494	
	Écart de conversion passif (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 683 017	4 613 164	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	222 124	262 560		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

## 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS MANIVALI		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N			Exercice N-1	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens	FD	FE	FF	
		services	FG	FH	FI	124 556 / 139 613
	<b>Chiffres d'affaires nets</b>	FJ	FK	FL	124 556 / 139 613	
	Production stockée			FM		
	Production immobilisée			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP	1 479 / (4 000)	
	Autres produits (1) (11)			FQ	17 / 326	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	126 052 / 135 939	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS	13 186 / 24 663
Variation de stock (marchandises)				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV		
Autres achats et charges externes (3)				FW	64 367 / 72 997	
Impôts, taxes et versements assimilés				FX	20 013 / 16 323	
Salaires et traitements				FY	40 610 / 39 591	
Charges sociales (10)				FZ	19 250 / 18 649	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	59 646 / 53 926
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	5	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	217 070 / 226 152	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(91 019) / (90 213)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	195 400 / 45 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	120 445 / 91 248	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	315 845 / 136 248		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	12 746 / 15 639	
	Différences négatives de change			GS	78	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	12 824 / 15 639		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	303 022 / 120 609	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	212 003 / 30 396	

## 4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : SAS MANIVALI		Néant <input type="text"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 635	284	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	46 000	805 645	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	47 635	805 929	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 240	19 438	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	37 220	218 158	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	40 460	237 596	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	7 175	568 333	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	(7 800)	(10 800)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	489 532	1 078 116	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	262 554	468 587	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	226 978	609 529	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 635	284
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 511	15 106	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	315 845		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L)	HX	13 000		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 479	(4 000)	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)	HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits cessions immo corporelles				44 500	
Produits cessions immo incorporelles				1 500	
Valeur nette comptable des immo corporelles cédées			35 720		
Valeur nette comptable des immo incorporelles cédées			1 500		
Contraventions et pénalités			1 730		
TOTAL GENERAL			40 460	47 635	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
Organismes dettes prescrites				1 635	
Fournisseur dette prescrite			1 511		
TOTAL GENERAL			1 511	1 635	